

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 FEVRIER 2022 à 20 h
sous la présidence de **M. Frédéric RAGER, Maire.**

Tous les conseillers sont présents

Sont absents et excusés:

Jean-François MORICE procuration à Frédéric RAGER

Christiane BAROTIN procuration à Marie-Claude GODELAIN

Aline PROUTEAU procuration à Stéphanie CROCHER

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Céline GARDIEN

I ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil du 21 Janvier 2022

I DÉLIBÉRATIONS

1 – Approbation des comptes administratifs 2021

Une présentation est faite en énumérant les différents postes de dépenses et de recettes pour les différents budgets ci-dessous :

*** Budget Communal :**

Section Fonctionnement	dépenses	recettes
	787 204 € 74	1 205 777 € 33

Soit un excédent de **418 572 € 59**

Section Investissement	dépenses	recettes
	553 288 € 88	1 042 775 € 27

Soit un excédent de **489 486 € 39**

On constate un reste à réaliser de 192 200€08 en dépenses et de 123 044 € en recettes à reporter sur le budget 2022

*** Budget Assainissement**

Section Fonctionnement	dépenses	recettes
	90 613 € 36	131 105 € 76

Soit un excédent de **40 492 € 40**

Section Investissement	dépenses	recettes
	31 821 € 73	820 153 € 01

Soit un excédent de **788 331 € 28**

* Lotissements « Tenailleau » – « Les lilas »

Lotissement « Les lilas »

Le résultat au 31/12/2021 fait apparaître un excédent global de 99 202.51 €
Il est rappelé que toutes les ventes ont été réalisées et il reste des travaux de finition de voirie à faire avant la fin de juin.

Lotissement « Tenailleau »

Le résultat au 31/12/2021 fait apparaître un solde néant sur les deux sections

Monsieur le Maire est appelé à quitter la salle pour le vote des conseillers.
Ceux-ci, à l'unanimité, votent le quitus pour sa gestion.

2 – Affectation des résultats des exercices 2021

Pour le budget communal

Il est décidé de garder sur la section de fonctionnement une somme de 150 000 euros,
284 776.39 euros seront affectés en investissement

Pour le budget Assainissement

Il est décidé de garder l'excédent de 40 492.40 euros en fonctionnement

3 – Approbation des comptes de Gestion 2021

Les comptes de gestion 2021 réalisés par M le Trésorier de Challans se révèle favorable.
Les compte de gestion pour la Commune, l'Assainissement M49 et les lotissements « Tenailleau » et Les Lilas » sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4 – Clôture du budget lotissement "Tenailleau"

Il n'y a plus d'opération à effectuer sur le budget "Tenailleau", le trésorier nous demande de clôturer le budget.

Avis favorable de l'Assemblée pour clôturer ce budget

5 – Mise en place d'un forfait "déchets" lors des locations des salles Communales

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de Vie et Boulogne a mis en place depuis 2021 sur l'ensemble de son territoire, la redevance incitative pour la collecte des déchets ménagers.

Afin de responsabiliser les utilisateurs, il est proposé de mettre en place un forfait "déchets" de 15 €. Ce dernier sera facturé si le locataire de la salle a choisi cette option. Dans ce cas il lui sera remis une clé pour accéder au local poubelle qui se trouve à côté de la salle communale afin d'y déposer ses déchets et les sacs correspondant au tri sélectif. Les "verres" seront comme par le passé déposés dans les bacs à verre situés sur le parking du terrain de foot.

Le Conseil donne son aval pour mettre en place ce forfait "déchets" de 15 euros
Vote 17 : pour et 2 : contre

6 – Assurances – Convention de Groupement de Commande

Monsieur le Maire rappelle que l'Assemblée a décidé de retenir la société RISKOMNIUM pour l'assistance à la commune concernant le marché des assurances qui arrive à échéance le 31 Décembre 2022.

Un groupement de Commande vient d'être constitué avec La Communauté de Communes de Vie et Boulogne et les communes de Beaufou, St Denis la Chevasse, Le Poiré sur Vie, La Chapelle Palluau, Aizenay, St Etienne du Bois, Grand'landes et Maché ainsi que certains CCAS.

L'Assemblée approuve la convention finalisant ce groupement de commande afin de poursuivre ce dossier.

7 – Contrat de maintenance de la Société Lumiplan - panneau d'information

Nous avons reçu une proposition de contrat de maintenance pour le panneau d'information numérique situé en centre bourg.

Le Conseil Municipal valide ce contrat de maintenance annuel qui s'élève à 1250 € HT.

8 – Validation de devis

- ATTILA : Traitement de la charpente de l'Eglise pour un montant de 9 006.86 HT
- VALBE-SAUR : devis pour l'étude du plan d'épandage : coût 3 230 € HT

9 – Travaux de Voirie

Monsieur Perraudau Alain sort de la salle

- Aménagement du carrefour de la Croix Perraudau et travaux route de la Petite Guyonnière

Un accord de principe est donné par le Conseil Municipal, cependant l'instruction du dossier doit être affinée.

10 – Le point des travaux

* Réhabilitation du Bouchon : l'appel d'offre pour le lot n°1 "démolition / désamiantage" a été mise en ligne sur "Marchés Sécurisés" . Il sera validé à la prochaine réunion pour un démarrage des travaux Juin 2022.

- * Travaux Boulangerie – extension surface vente terminée
- * En prévision des travaux de la terrasse "Macalys" les agents ont enlevé l'ancienne.
- * Le Chauffage de la salle de réunion a été remplacé.
- * Le potelet en face de l'Eglise a été changé suite à un accident.
- * le robot tonte du terrain de foot est opérationnel.

11 – Divers

11.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

* devis validés :

- Vendée Eau : installation d'un poteau d'incendie Bd des Capucines : 4821.49 € TTC

- Entreprise Poissonnet : réfection de la voirie Bd des Capucines au niveau du ralentisseur de vitesse et suppression de l'îlot central face au cimetière : 6 720 € TTC

11.2 Déclarations d'intention d'aliéner :

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

- * propriété Consorts Papon: 26 rue du Calvaire
- * propriété CHAUVIN Arlette : 38 rue du Calvaire

11.3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE

11.4 PREFECTURE

- Plusieurs cas de grippe aviaire sur la Commune ont été déclarés

11.5 CONSEIL DEPARTEMENTAL

11.6 CONSEIL REGIONAL

11.7 Infos diverses

* Un arrêté a été pris pour la modification de l'éclairage public :

L'extinction se fera de 21 H à 6 H30. Seule la place du bourg restera en éclairage permanent. Mise en place courant Avril

* L'agence Routière Départementale de Challans a validé le déplacement de l'entrée de l'Agglomération ainsi que les marquages au sol en résine.

* Le procès-verbal constatant l'occupation illégale du terrain de la Sigonnière nous est parvenu et nous l'avons transmis à notre Avocat pour suite à donner (Affaire Tesson).

* Point sur le bâtiment ex-hôtel du Lac rue du stade.

* Lotissement Barotin en cours d'instruction à la CCVB.

* Le Permis de la zone ECO Bd des Capucines a été accordé.

* Rapport de visite de l'autosurveillance de la station.

* Un spectacle de clown aura lieu le 19 juillet.

Dates à retenir

vendredi 4 mars : réunion publique pour les jeunes de 11 à 17 an : 20h salle du Moulin

vendredi 25 mars : CM : 20h

dimanche 10 et 24 avril : élections présidentielles : 8h à 19h

vendredi 29 avril : CM : 20h

vendredi 13 mai : cérémonie des vœux de la municipalité : 19h salle du théâtre

vendredi 20 mai : réunion publique présentation du projet "Bar/restaurant" / salle du théâtre 19h à 20h30

jeudi 19 mai : CM : 20h

vendredi 10 juin : CM : 20h

Dimanche 12 et 19 juin : élections législatives

vendredi 8 juillet : CM : 20h

Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude

M. FOURNIER Mickaël- absent

M. L'HOPITAULT Olivier

Interventions des Adjointes

M. BARRE Damien

Commission "Communication" : distribution de la gazette de février OK

Commission "sports" : plusieurs dossiers sont en cours de réflexion dans le cadre d'un plan de relance.

Mme NEAU Céline

Conseil Municipal Jeunes : une première réunion est programmée le 8 Mars

Assemblée Générale du club du 3^{ème} âge. Beaucoup de présents dont Mme NEAU

Comité des Fêtes : préparation du moto cross en cours (3 Avril)

Participera à la réunion annuelle des bibliothèques le 3 Mars

Une réunion 'animation jeunes' aura lieu à St Etienne du Bois le 1^{er} Mars

Le CCAS : se réunira le samedi 26 Février prochain

M. PERAUDEAU Mickaël

- Le règlement du cimetière a été vu en commission (validation au prochain conseil)

- Commission "environnement" : un cahier des charges de prestations de service pour certains suivis du réseau de l'assainissement collectif et la station a été validé. Plusieurs entreprises seront sollicitées.

- des travaux d'élagage ont été réalisés sur la Commune (fibre / sécurité)

Tour de table

Le Président clôt la séance à 23H15

III ARRÊTÉS MUNICIPAUX :

- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation sur le chemin rural du Plessis Corbeil
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation du chemin rural de Malnoue
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation sur la voie communale au lieu-dit de la Fraternité
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation Bd des Capucines – travaux de voirie
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation rue du Moulin à Eau - travaux de branchement électrique.
- Arrêté portant sur la modification des limites de d'agglomération de Maché
- arrêté portant réglementation des heures de mise en service / coupure de l'éclairage public sur le territoire de la Commune
- Arrêté portant règlement temporaire de la circulation sur la voie communale n° 8
 - manifestation du moto cross

IV AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

- 1 Permis de construire :
 - * M FISSON Valentin Le Moulin Haut
 - * SCI CAP TEN YEU Bd des capucines

- 2 Déclaration préalable :
 - * M POTRON Karine 29 rue du Moulin à Eau
 - * M THENARD Benoist 4 rue du Moulin à Eau
 - * Mme COUTON Amélie 20/22 rue du Calvaire

V ÉTAT CIVIL :

NAISSANCE : Bienvenue à
Lilyo BRET né le 18 Février 2022

MARIAGE : Néant

DÉCÈS : nous déplorons le départ de
M DUCHAUSSOY Olivier décédé le 5 Février 2022